

L'an deux mil vingt et un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 29 mars 2021, se sont réunis à la salle polyvalente d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, GERARD Francine, RABY Sylvie, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain (pouvoir à GONTHIER Emmanuel), TERRANOVA Philippe (pouvoir à JACOB Claude).

Secrétaire de séance : Nathalie TARAGNAT

Délibération n° 2 : Approbation des comptes administratifs 2020 :

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Emmanuel GONTHIER, Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Emmanuel GONTHIER, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice

1° - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		225 322,38	0,00	99 082,66	0,00	324 405,04
Opérations de l'exercice	108 219,37	77 017,64	265 902,05	282 272,41	374 121,42	359 290,05
TOTAUX	108 219,37	302 340,02	265 902,05	381 355,07	374 121,42	683 695,09
Résultat de clôture	0,00	-31 201,73	0,00	16 370,36	0,00	-14 831,37
Restes à réaliser	73 500,00	5 732,00	0,00	0,00	73 500,00	5 732,00
TOTAUX CUMULES	73 500,00	-25 469,73	0,00	16 370,36	73 500,00	-9 099,37
RESULTATS DEFINITIFS		194 120,65		115 453,02		309 573,67

2° - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° - Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors de la présence de M. Emmanuel GONTHIER, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2020.

Délégués en exercice	Délégués présents	Suffrages exprimés	Votes POUR	Votes CONTRE
11	9	10	10	0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.



Le Maire,
Emmanuel GONTHIER